**Enseignement de spécialité – Éducation Physique, Pratiques et Culture Sportives**

**Champ d’apprentissage n°3 : « Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée »**

**Principe d’élaboration des épreuves du champ d’apprentissage**

L’épreuve d’évaluation pour l’APSA est proposée par l’équipe pédagogique de l’établissement de manière à évaluer l’AFL « S’engager pour composer et réaliser un enchaînement à visée esthétique ou acrobatique destiné à être jugé, en combinant des formes corporelles codifiées » ou l’AFL « S’engager pour composer et interpréter une chorégraphie collective, selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition »

L’épreuve respecte les principes d’élaboration du référentiel national du champ d’apprentissage :

* L’épreuve engage le candidat à présenter une composition collective ou individuelle devant un public.
* Un seul passage est autorisé excepté au saut de cheval où 2 tentatives sont permises pour chacun des sauts choisis.
* Le cadre de l’épreuve est défini par l’équipe pédagogique : espace de pratique, durée (minimale à maximale ; et suffisante pour révéler l’AFL)**,** environnement sonore, tenue, éléments scénographiques, accessoires, nombre d’élèves maximal dans le groupe.
* Les projets de composition sont présentés avant l’épreuve par les élèves, à l’oral ou à l’écrit (exemples : titre, thème, propos, enchaînement, …)

**Conditions de passation de l’épreuve**

Le temps total de l’épreuve (échauffement compris) ne peut pas excéder 2 heures.

Les candidats disposent d’un temps d’échauffement maximum de 30 minutes.

Plusieurs élèves peuvent être observés en même temps.

Un (ou des partenaires) peut (peuvent) compléter un groupe de candidats pour l’évaluation. Ils sont choisis prioritairement dans l’enseignement de spécialité, et exclusivement parmi les élèves du lycée.

Le public peut être issu de la classe, du groupe ou élargi à la communauté éducative de l’établissement.

**Barème et notation**

L’AFL est noté sur 12 points (deux éléments chacun sur 6 points).

Pour les « activités codifiées », le code de référence est construit par l’équipe pédagogique. Il définit les critères de composition, d’exécution, la difficulté des éléments, hiérarchisée dans trois niveaux. Il précise les exigences qui relèvent de l’individuel et du collectif. L’équipe pédagogique peut adapter et compléter des codes existants (code UNSS par exemple).

**Référentiel APSA**

L’équipe pédagogique de l’établissement spécifie pour l’APSA les repères d’évaluation proposés dans le référentiel national du champ d’apprentissage.

**Repères d’évaluation de l’AFL**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Éléments à évaluer | Repères d’évaluation | | | |
| Degré 1  De 0,25 à 1,25 points | Degré 2  De 1,5 à 2,75 points | Degré 3  De 3 à 4,25 points | Degré 4  De 4,5 à 6 points |
| S’engager pour composer et réaliser un enchaînement à visée esthétique ou acrobatique destiné à être jugé, en combinant des formes corporelles codifiées. | | | | |
| Réaliser et maîtriser des formes corporelles de plus en plus complexes techniquement \*  Sur 6 points | Exécution globalement maîtrisée  Formes corporelles isolées plutôt appropriées aux ressources  Éléments majoritairement de niveau 1 | Exécution stabilisée  Formes corporelles simples actions enchaînées  Éléments majoritairement de niveau 1 | Exécution maîtrisée  Formes corporelles simples combinées adaptées aux ressources, actions coordonnées  Éléments majoritairement de niveau 2 | Exécution dominée  Formes corporelles complexes et combinées, optimisées par rapport aux ressources  Éléments majoritairement de niveau 3 |
| Composer et présenter un enchaînement à visée esthétique/ acrobatique  Sur 6 points | Enchaînement juxtaposé, uniforme  Présentation parasitée  Attitude neutre | Enchaînement organisé  Présentation correcte  Attitude appliquée | Enchaînement lié, dynamique  Présentation soignée  Attitude concentrée | Enchaînement rythmé, optimisé  Présentation remarquable  Attitude engagée |
| S’engager pour composer et interpréter une chorégraphie collective, selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition. | | | | |
| S’engager pour interpréter  Sur 6 points | Engagement corporel inégal  Présence intermittente  Réalisations imprécises | Engagement corporel et présence continus  Réalisations précisées | Fort engagement corporel / présence moindre  ou Forte présence / engagement corporel moindre  Réalisations affinées | Relation optimale entre l’engagement corporel et une présence d’interprètesensible  Réalisations recherchées |
| Composer et développer un propos artistique  Sur 6 points | Propos inégal, fil conducteur du projet intermittent  Inventivité naissante | Propos continu, fil conducteur du projet présent  Inventivité modérée | Propos lisible, projet organisé  Inventivité riche | Propos épuré, projet structuré  Inventivité affirmée |

**\***Saut de cheval : seul cet élément est à évaluer, sur un total de 12 points.